

Limited Warranty for Boilers with Aluminum Heat Exchangers installed in a Residential Application

MODELS COVERED

This limited warranty is provided by Bosch Thermotechnology Corp. (BTC) and covers Bosch and Buderus branded boilers with aluminum heat exchangers (hereinafter referred to as "Boiler") installed in a one or two family residential dwelling. This warranty is provided to the original purchaser of the Boiler as long as the Boiler remains installed at its original place of installation.

WARRANTY COVERAGE

REGISTER YOUR BOILER AND RECEIVE EXTENDED WARRANTY COVERAGE

BTC can better serve its customers if they register the product for warranty coverage. As a result, BTC offers an extended warranty if you register your Boiler with BTC within 90 days of the date of installation. You may register your Boiler on-line at www.buderus.us, www.bosch-climate.us, www.boschprohvac.com, or by completing and mailing the Warranty Registration Card. The warranty on the Boiler is as follows:

IF YOU REGISTER

First Five Years - Limited Warranty

If the Warranty Registration process has been completed within 90 days of date of installation and BTC determines that the Boiler or any part of the Boiler has a defect in workmanship or materials, BTC, at its option, will repair or replace, including labor charges at BTC approved rates, the defective part for up to five years from the date of original installation, provided it is installed and properly maintained by a qualified heating contractor and the other conditions of this warranty are met.

Sixth through tenth year - Limited Warranty for Heat Exchanger

BTC warrants that the heat exchanger will remain free of leaks for ten years from the date of original installation provided that the Boiler is properly maintained by a qualified heating contractor and the other conditions of this warranty are met. If during this time BTC determines that the leak is the result of a defect in workmanship or materials, BTC, at its option, will repair or replace the heat exchanger. Labor charges are not included.

Eleventh year and beyond - limited Warranty for Heat Exchanger

Beginning on the eleventh year from the date of original installation and thereafter, BTC provides a limited pro-rated warranty for defects in the heat exchanger. If BTC determines that the leak is the result of a defect in workmanship or materials BTC will, at its option, repair the defective heat exchanger or replace it with the most comparable model available from BTC at the time of the replacement, provided that the purchaser pays for the proportionate charge set forth below. The proportionate charge is based the current list price of the heat exchanger involved in the warranty claim (or the nearest comparable Bosch or Buderus model).

The purchaser is charged a percentage of the list price of the heat exchanger (at the time of the claim) as detailed below.

Years since installation	Percentage paid by purchaser
11	20%
12	40%
13	50%
14	60%
15 plus	75%

If the heat exchanger is no longer available, BTC will provide a new residential cast aluminum boiler at the then applicable retail price less the proportionate charge for the heat exchanger as set forth in the table above (the charge will be calculated using the last list price of the discontinued heat exchanger). Labor charges are not included.

OTHER BOILER SYSTEM COMPONENTS

The Boiler may be delivered with other boiler system components not manufactured by BTC ("Other Components"). Other Components are warranted by the manufacturer. BTC also will warrant the Other Components to be free from defects in workmanship and material for one year from the date of installation, provided they are installed and properly maintained by a qualified heating contractor and the other conditions of this warranty are met. If a defect exists in the Other Components, BTC will repair or replace them, if BTC determines that a defect in workmanship or materials exists.

IF YOU DO NOT REGISTER

First Five Years - Limited Warranty

BTC warrants that the Boiler and Other Components shall remain free from defects in workmanship and materials for one year from the date of original installation, provided they are installed and properly maintained by a qualified heating contractor and the other conditions of this warranty are met. If BTC determines that the Boiler, any part of the Boiler or Other Components has a defect in workmanship or materials, BTC, at its option, will repair or replace the defective part. Labor charges are not included.

Second through Tenth Year - Limited Warranty for Heat Exchanger

BTC warrants that the heat exchanger will remain free of leaks for ten years from the date of installation provided that the Boiler is properly maintained by a qualified heating contractor and the other conditions of this warranty are met. If during this time BTC determines that the leak is the result of a defect in workmanship or materials, BTC, at its option, will repair or replace the heat exchanger. Labor charges are not included.

Eleventh Year and Beyond - Limited Warranty for Heat Exchanger

Beginning on the eleventh year from the date of original installation and thereafter, BTC provides the same limited pro-rated warranty for defects in the heat exchanger as provided for Boilers that are registered (see above).

ITEMS NOT COVERED

This limited warranty does not cover the following circumstances:

1. Boilers installed in a building other than a one or two family residential dwelling, unless individual Boilers are installed for each dwelling unit.
2. Components or parts not provided by BTC.
3. Serviceable items and normal maintenance as required per the Installation Manual.
4. The workmanship of any installer. BTC disclaims and does not assume any liability of any nature for unsatisfactory performance caused by improper installation, repair or maintenance.
5. Any labor or material costs for removal, reinstallation, repair and replacement of the defective component or part unless otherwise provided above.
6. Transportation to BTC, if necessary.
7. Damage caused by excessive temperatures or pressures, fuel or gas explosion, electrochemical reaction, water and air impurities, electrical failures, flooding or acts of God.
8. Any damage or failure resulting from contaminated air, including, but not limited to, sheetrock and/or plasterboard particles, dirt or dust, introduced into the Boiler as well as any damage or failure resulting from hard water scale buildup on the inside of the heat exchanger tubes.

9. Except as set forth above related to Other Components, components of the boiler system, such as the coil, fire chamber, burner, electronic parts that are part of the heating system into which the Boiler is incorporated that are not Bosch products are not covered by this warranty and are limited to the warranty of the manufacturer of such components. In order to file a claim for warranty you should contact the manufacturer.
10. Shipping charges, delivery expenses or administrative fees incurred by the purchaser in repairing or replacing the Boiler.

CONDITIONS OF WARRANTY

The warranty herein is void under the following circumstances:

1. Any Boiler that is installed where polybutylene pipe without an oxygen barrier is used.
2. Any Boiler that is connected to any under floor radiant heating system that allows oxygen penetration of the system.
3. Failure or malfunction resulting from improper or negligent operation, accident, abuse, freezing, misuse, unauthorized alteration or improper installation, repair or maintenance. See the Manual for installation and maintenance information.
4. Any Boiler that is used or operated over its rated capacity
5. Any Boiler used with insufficient water or is operated with water or fuel additives that cause deposits or corrosion.
6. Any Boiler operation with anti-freeze that has not been approved by BTC (check your installation manual for an approved list) or any Boiler installed without a BTC supplied Low Loss Header (GB142 and GB162 models only).
7. Work performed without prior authorization or approval and without authorization/requisition number and without proper documentation verifying compliance with above terms.
8. Failure to follow requirements for water quality as outlined in the installation manual and supporting documentation.

LIMITED WARRANTY

OTHER THAN THE OBLIGATIONS OF BTC EXPRESSLY SET FORTH HEREIN, BTC DISCLAIMS ALL WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO ANY IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. BTC'S SOLE OBLIGATION WITH RESPECT TO THE BOILER AND PURCHASER'S EXCLUSIVE REMEDIES ARE SET FORTH IN THE FOREGOING LIMITED WARRANTY. BTC SHALL NOT BE LIABLE FOR ANY INDIRECT, PUNITIVE, INCIDENTAL, SPECIAL, CONSEQUENTIAL OR SIMILAR DAMAGES INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, INJURY OR DAMAGE TO PERSONS OR PROPERTY OR DAMAGES FOR LOSS OF USE, LOST PROFITS, INCONVENIENCE OR LOSS OF TIME. NOTE THAT ANY REPAIRED OR REPLACED PRODUCT WILL BE WARRANTED FOR ONLY THE UNEXPIRED TERM OF THE ORIGINAL WARRANTY.

Some states do not allow the exclusion of limitation of damages, or limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitations and exclusions may not apply to you.

WARRANTY CLAIMS PROCESS

If you have a warranty claim you should notify the heating contractor who installed your boiler and ask that the contractor notify the distributor from whom the contractor purchased the Boiler. If this action is not possible or you don't receive a response, contact Bosch Thermotechnology Corp., 50 Wentworth Avenue, Londonderry, NH 03053. To process your claim, you will need a copy of your original invoice or other proof of purchase and documentation showing the original installation date and location. The alleged defective components or parts must be returned to BTC in accordance with BTC procedure then in force for handling goods returned for the purpose of inspection to determine cause of failure (contact BTC if you have questions regarding the return process). If BTC determines that the returned components and/or parts are defective and that this warranty applies, BTC will furnish the repaired or replacement components and/or parts to an authorized BTC distributor who, in turn, will forward the components and/or parts to the heating contractor who installed your Residential Boiler.

Effective for sales on or after 5/1/2013



BOSCH

Bosch Thermotechnik Corp
Londonderry, NH

Garantie limitée pour chaudières avec échangeurs thermiques en aluminium installées dans une résidence

MODELES CONCERNES

Cette garantie limitée est fournie par Bosch Thermotechnology Corp. (BTC) accorde cette garantie limitée pour les chaudières de la marque Bosch ou Buderus avec échangeurs thermiques en aluminium (appelées ci-après "Chaudières") installées dans les unités de logement pour une ou deux familles. Cette garantie est octroyée à l'acheteur original la chaudière, tant que celle-ci reste installée à son emplacement d'installation d'origine.

COUVERTURE DE LA GARANTIE

ENREGISTREZ VOTRE CHAUDIÈRE ET RECEVEZ UNE COUVERTURE DE GARANTIE PROLONGÉE

BTC peut mieux servir ses clients s'ils enregistrent le produit pour la couverture de garantie. Par conséquent, BTC offre une extension de garantie si vous enregistrez votre chaudière avec BTC dans les 90 jours suivants l'installation. Vous pouvez enregistrer votre chaudière en ligne sur www.buderus.us, www.bosch-climate.us, www.boschprohvac.com, ou en complétant la Carte d'enregistrement de la garantie et en nous l'envoyant par courriel.

La garantie de la chaudière est la suivante:

SI VOUS ETES ENREGISTRE

Cinq premières années - Garantie limitée

Si le processus d'enregistrement de la garantie a été effectué dans les 90 jours suivants la date de l'installation et que BTC détermine que la chaudière ou n'importe quelle pièce de la chaudière possède un défaut d'exécution ou matériel, BTC réparera et remplacera, en incluant les frais de main d'œuvre aux tarifs approuvés de BTC, la pièce défectueuse jusqu'à cinq ans après la date d'installation d'origine à sa discrétion, à condition que la chaudière a été installée et entretenue correctement par un chauffagiste qualifié et que les autres dispositions de cette garantie soient respectées.

De six à dix ans - Garantie limitée pour l'échangeur thermique

BTC garantit que l'échangeur thermique est dépourvu de fuites jusqu'à dix ans à partir de la date d'installation d'origine, à condition que la chaudière soit correctement entretenue par un chauffagiste qualifié et que les autres dispositions de cette garantie soient respectées. Si, pendant cette période, BTC détermine que la fuite résulte d'un défaut d'exécution ou matériel, BTC réparera ou remplacera l'échangeur thermique à sa discrétion. Les frais d'exécution ne sont pas inclus.

Onzième année et années suivantes- Garantie limitée pour l'échangeur thermique

A partir de la onzième année après la date de l'installation d'origine, BTC offre une garantie limitée proportionnelle pour les défauts de l'échangeur thermique. Si BTC constate qu'une fuite est due à une finition inappropriée ou à des matériaux déficients, BTC pourra opter pour réparer l'échangeur thermique ou le remplacer par le modèle le plus semblable dont BTC dispose au moment du remplacement et ce, à condition que l'acquéreur paie pour les frais de prise en charge proportionnels tels que définis ci-après. Les frais de prise en charge proportionnels sont basés sur le prix catalogue actuel de l'échangeur thermique qui fait l'objet du recours en garantie (ou le modèle Bosch ou Buderus comparable le plus proche).

BTC facturera à l'acquéreur un coût proportionnel au prix catalogue de l'échangeur thermique (au moment du recours en garantie) selon le tableau suivant.

Années après installation	Pourcentage payé par l'acquéreur
11	20%
12	40%
13	50%
14	60%
15 plus	75%

Si l'échangeur thermique n'est plus disponible, BTC fournira une chaudière résidentielle en aluminium neuve au prix appliqué dans le commerce de détail déduction faite du coût proportionnel indiqué dans le tableau ci-après (le dernier prix catalogue du modèle non reconduit d'échangeur thermique servira de base au calcul des frais). Les frais d'exécution ne sont pas inclus.

AUTRES COMPOSANTS DU SYSTEME DE CHAUDIERE

La chaudière peut être livrée avec d'autres composants de chaudière qui ne sont pas fabriqués par BTC ("Autres composants"). Les Autres composants sont garantis par le fabricant. BTC garantira également que les autres composants seront dépourvus de défauts d'exécution et matériels pendant un an à partir de la date d'installation, à condition qu'ils soient installés et correctement entretenus par un chauffagiste qualifié et que les autres dispositions de cette garantie soient respectées. Si les autres composants présentent un défaut, BTC les réparera ou les remplacera, si BTC détermine qu'il existe un défaut d'exécution ou matériel.

SI VOUS N'ETES PAS ENREGISTRE

Cinq premières années - Garantie limitée

BTC garantit que la chaudière et les autres composants seront dépourvus de défauts d'exécution et matériels pendant un an à partir de la date d'installation d'origine, à condition qu'ils soient installés et correctement entretenus par un chauffagiste qualifié et que les autres dispositions de cette garantie soient respectées. Si BTC constate que la chaudière, n'importe quelle pièce de la chaudière ou des autres composants contient un défaut d'exécution ou matériel, BTC se réserve le droit de réparer ou remplacer la pièce défectueuse selon sa propre appréciation. Les frais d'exécution ne sont pas inclus.

De deux à dix ans - Garantie limitée pour l'échangeur thermique

BTC garantit que l'échangeur thermique est dépourvu de fuites jusqu'à dix ans à partir de la date d'installation, à condition que la chaudière soit correctement entretenue par un chauffagiste qualifié et que les autres dispositions de cette garantie soient respectées. Si, pendant cette période, BTC détermine que la fuite résulte d'un défaut d'exécution ou matériel, BTC réparera ou remplacera l'échangeur thermique à sa discrétion. Les frais d'exécution ne sont pas inclus.

Onzième année et années suivantes- Garantie limitée pour l'échangeur thermique

A partir de la onzième année après la date de l'installation d'origine, BTC offre la même garantie limitée proportionnelle pour les défauts dans l'échangeur thermique que celle fournie pour les chaudières enregistrées (voir ci-dessus).

OBJETS NON COUVERTS

Cette garantie limitée ne couvre pas les cas suivants:

1. Les chaudières installées dans un bâtiment autre qu'une résidence mono-familiale ou bi-familiale, à moins que les chaudières individuelles soient installées pour chaque lot d'habitation.
2. Composants ou pièces non fournis par BTC.
3. Les éléments utilisables et l'entretien normal requis par le Manuel d'installation.
4. La main d'œuvre de l'installateur, quel qu'il soit. BTC rejette et n'assume aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de performances insatisfaisantes dues à une installation, une réparation ou une maintenance impropres.
5. Tout frais de main d'œuvre ou matériels engendré par le démontage, la réinstallation, la réparation et le remplacement de la pièce ou du composant défectueux, sauf disposition contraire indiquée ci-dessus.
6. Le transport jusqu'à BTC, le cas échéant.
7. Les dommages causés par des températures ou pressions excessives, une explosion due à un combustible ou au gaz, une réaction électrochimique, la présence d'impuretés dans l'eau et l'air, des pannes électriques, une inondation ou une catastrophe naturelle.
8. Tous les dommages ou défauts résultant de l'air contaminé, y compris sans toutefois s'y limiter, les particules de plâtre et/ou placoplâtre, de saleté ou de poussière, ayant pénétrées dans la chaudière ainsi que tous les dommages ou les dysfonctionnements résultant de la formation du tartre liée à la dureté de l'eau à l'intérieur des tubes de l'échangeur thermique.
9. A l'exception des cas précités concernant les autres composants, les composants du système de chaudière, tels que l'électrovanne, la chambre d'allumage, le brûleur, les composants électroniques non fournis par Bosch faisant partie du système de chauffage dans lequel la chaudière est intégrée ne sont pas couverts par la présente garantie ; leur garantie se limite à la garantie de leurs fabricants respectifs. Pour invoquer un recours en garantie, contactez le fabricant
10. Les frais d'expédition, les coûts de livraison ou les frais administratifs contractés par l'acheteur lors de la réparation ou du remplacement de la chaudière.

CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie limitée est nulle et non avenue dans les cas suivants:

1. Si la chaudière est installée à proximité d'un tuyau de polybutylène sans barrière d'oxygène.
2. Si la chaudière est reliée à un système de chauffage radiant par le sol, quel qu'il soit, qui permet la pénétration d'oxygène dans le système.
3. Tout défaut ou dysfonctionnement résultant d'une exploitation impropre ou négligée, d'un accident, d'un abus, du gel, d'un usage impropre, d'une modification non autorisée ou d'une installation, une réparation ou une maintenance impropres. Pour les informations d'installation et d'entretien, consulter le manuel.
4. Si la chaudière est utilisée ou exploitée à puissance supérieure à sa puissance nominale
5. Si la chaudière est utilisée avec une quantité d'eau insuffisante ou exploitée avec de l'eau ou des additifs pour fioul qui entraînent des dépôts ou de la corrosion.

6. Si la chaudière est utilisée avec un antigel non agréé par BTC (vérifiez la liste des produits antigel approuvés dans votre manuel d'utilisation) ou si la chaudière est installée avec une bouteille de mélange non fournie par BTC (modèles GB142 et GB162 uniquement).
7. Tout travail effectué sans autorisation ou approbation préalable, sans le numéro d'autorisation/de réquisition et sans les documents adéquats, conformément aux dispositions ci-dessus.
8. Le non-respect des exigences relatives à la qualité de l'eau décrites dans le manuel d'installation et la documentation d'aide.

GARANTIE LIMITEE

OUTRE LES OBLIGATIONS DE BTC EXPRESSEMENT EXPOSEES DANS CETTE GARANTIE, BTC REJETTE TOUTES LES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS ET DE MANIERE NON LIMITATIVE TOUTES LES GARANTIES DE VALEUR COMMERCIALE OU D'ADEQUATION POUR UN OBJECTIF PARTICULIER. L'UNIQUE OBLIGATION DE BTC SE RAPPORTANT A LA CHAUDIERE ET LES RECOURS EXCLUSIFS DE L'ACHETEUR SONT EXPOSÉS DANS LA GARANTIE LIMITEE SUSDITE. BTC N'EST NULLEMENT RESPONSABLE EN CAS DE DOMMAGES INDIRECTS, DISSUASIFS, ACCIDENTELS, SPECIAUX, CONSECUTIFS OU SIMILAIRES, Y COMPRIS, MAIS DE MANIERE NON LIMITATIVE, LES BLESSURES OU DOMMAGES CAUSES A DES PERSONNES OU BIENS OU LES DOMMAGES ENGENDRES PAR LA PERTE D'UTILISATION, LA PERTE DE PROFITS, LE DESAGREMENT OU LA PERTE DE TEMPS. IL CONVIENT DE NOTER QUE TOUT PRODUIT REPARÉ OU REMPLACÉ SERA GARANTI UNIQUEMENT POUR LE TERME NON EXPIRE DE LA GARANTIE ORIGINALE.

Certains états n'autorisent pas l'exclusion de la limitation des dommages ou les limitations sur la durée d'une garantie implicite. Il se peut donc que les limitations et exclusions susmentionnées ne s'appliquent pas à vous.

PROCESSUS DE RECOURS SOUS GARANTIE

Si vous souhaitez déposer un recours en garantie, vous devez notifier le chauffagiste ayant installé votre chaudière et demander à ce que le chauffagiste en informe le distributeur auprès duquel il a acheté la chaudière. Si cette démarche n'est pas possible ou si vous n'obtenez aucune réponse, adressez-vous à

Bosch Thermotechnology Corp., 50 Wentworth Avenue, Londonderry, NH 03053.

Pour pouvoir traiter votre recours, vous aurez besoin d'une copie de la facture originale ou d'une autre preuve d'achat ainsi que des documents indiquant la date et l'emplacement de l'installation originale. Les composants ou pièces présumés défectueux doivent être retournés à BTC conformément à la procédure BTC alors en vigueur pour le traitement des marchandises retournées à des fins d'inspection afin de déterminer la cause de la défaillance (contactez BTC si vous avez des questions sur le processus de retour). Si BTC détermine que les composants et/ou pièces retournés sont défectueux et que cette garantie s'applique, BTC fournira les composants et/ou pièces réparés ou de rechange à un distributeur BTC agréé qui transmettra à son tour les composants et/ou pièces au chauffagiste ayant installé votre chaudière résidentielle.

S'applique à toute vente réalisée à compter du 05/01/2013.



BOSCH

Bosch Thermotechnik Corp
Londonderry, NH